



## LA MRC ACCUEILLE **UNE NOUVELLE COORDONNATRICE RÉGIONALE POUR LES CAMPS DE JOUR**

La MRC de Coaticook est enchantée d'accueillir dans son équipe, pour la période estivale, **Mme Audrey Fontaine**, qui agira à titre de coordonnatrice régionale des camps de jour du territoire. Ayant quelques années d'expérience comme animatrice dans les camps de jour, Audrey est éducatrice spécialisée au Collège Rivier depuis quatre ans. Elle a étudié en éducation spécialisée au Collège Champlain et réside dans la région de Coaticook depuis toujours. Durant les prochaines semaines, elle aura pour tâche de veiller au bon fonctionnement quotidien des sept services d'animation estivale de la MRC.

Elle fera la tournée des camps pour assurer une présence et venir en aide aux coordonnateurs et animateurs, entre autres en les soutenant dans l'organisation des activités. Elle assurera le lien entre les municipalités et les parents dont les enfants fréquentent les camps, en plus d'organiser le grand rassemblement des jeunes qui aura lieu le **5 août** prochain, à Way's Mills. Diverses activités touchant aussi bien les sports que la culture, l'agriculture et l'immigration seront au programme des camps cet été, et Audrey en assurera la réussite. La MRC est très heureuse de la compter parmi son équipe des loisirs. Bon été, Audrey!

## **LA MRC HONORÉE COMME ORGANISME DU MILIEU**

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle, la SADC de la région de Coaticook a, pour la cinquième année, remis des prix Reconnaissance. La MRC s'est vu décerner le prix Organisme du milieu en raison de ses efforts déployés pour le développement des communautés et de toutes les activités visant le rayonnement et l'attractivité de la région de Coaticook. M. Bernard Marion, préfet suppléant, a récupéré le prix remis par Mme Marie-Soleil Beaulieu, administratrice de la SADC, lors de la soirée qui s'est déroulée le 30 mai dernier. La MRC tient à remercier la SADC de la région de Coaticook pour cette reconnaissance.



Mme Beaulieu de la SADC remet le prix Organisme du milieu à la MRC de Coaticook, représentée par M. Marion.

## DE NOUVELLES PLATEFORMES WEB POUR NOS INTERVENANTS TOURISTIQUES ET PRODUCTEURS LOCAUX

Savez-vous qu'il existe un site Web qui regroupe la majorité des petits et moyens producteurs et transformateurs de notre territoire? Il s'agit de la plateforme **Produits de la ferme**. L'organisme est une initiative de la Table de concertation agricole et agroalimentaire de la MRC de Coaticook, qui regroupe des producteurs et transformateurs œuvrant dans l'industrie bioalimentaire de la Vallée. Instaurée depuis plusieurs années, l'organisation a revampé sa plateforme Web afin de faciliter l'expérience client.

Durant la dernière année, Produits de la ferme a revu son image et en a profité pour réaménager son site Web. Il propose maintenant différentes façons de rechercher de l'information afin de faciliter la navigation des visiteurs. Entre autres, il met de l'avant les producteurs au moyen de fiches personnalisées, ainsi que les épiceries et restaurants qui vendent ou utilisent les produits locaux. Il est alors possible de connaître davantage les entreprises, leurs coordonnées, leur type de produits et même de savoir s'ils ont un kiosque à la ferme.



Afin que vous puissiez agrémenter votre assiette de nos bons produits locaux, nous vous invitons à consulter [produitsdelaferme.com](http://produitsdelaferme.com). Bonne découverte!

La MRC de Coaticook en a aussi profité pour répertorier l'ensemble des activités et événements de la Vallée dans son nouveau guide touristique disponible à plusieurs endroits sur le territoire, notamment au bureau d'accueil touristique. Elle a également procédé à la refonte complète de son site [tourismecoaticook.ca](http://tourismecoaticook.ca). L'interface a été mise au goût du jour et l'outil de recherche a été simplifié. La population et les visiteurs sont donc invités à découvrir les intervenants touristiques à travers différentes catégories et de belles photos, mais aussi par l'entremise d'articles de blogue amicaux qui nous révèlent les incontournables de la Vallée. Vous trouverez d'ailleurs une liste d'événements se déroulant sur le territoire durant la saison estivale.



## LA RIVIÈRE NIGER ET SON HISTOIRE

Vous avez trouvé une pointe de flèche ou entendu des témoignages sur la présence autochtone près de la rivière Niger?

Vous êtes conviés à rencontrer l'équipe d'archéologie du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (GCNWA) **les mercredis 28 août et 4 septembre de 19 h à 21 h** au Centre communautaire de Way's Mills (2081, chemin de Way's Mills). Les archéologues photographieront les artefacts et recueilleront les informations quant au lieu de la découverte. Tous les citoyens qui ont des renseignements au sujet de la présence autochtone sur le territoire sont aussi invités à venir faire part de leur savoir.

L'étude menée par le GCNWA permettra de mieux comprendre l'utilisation historique des abords de la rivière Niger et de la région environnante par la Nation Waban-Aki. Elle s'inscrit dans un projet global destiné à mettre en valeur la rivière Niger. Il est financé grâce à l'entente de développement culturel conclue entre la MRC de Coaticook et le ministère de la Culture et des Communications et au partenariat avec les municipalités de Barnston-Ouest, Coaticook, Hatley et Stanstead-Est et la MRC de Memphrémagog.



Pour toute question :  
[culture@mrcdecoaticook.qc.ca](mailto:culture@mrcdecoaticook.qc.ca)

## ÉCONOMIE

## LE FONDS INNOVE CONTINUE D'OCTROYER DES AIDES FINANCIÈRES AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Le deuxième appel à projets du fonds InnoVe de la MRC de Coaticook vient de se conclure et une aide financière non remboursable de 18 532 \$ a été accordée à trois projets d'automatisation totalisant des investissements de 127 163 \$ dans notre région.

Rappelons que ce fonds vise à venir en aide aux entreprises manufacturières, agricoles et agroalimentaires qui veulent améliorer leur productivité par une étude ou un accompagnement ou encore par l'acquisition de nouveaux équipements. Il ne reste qu'un appel à projets en 2019 et la

date limite pour déposer votre formulaire de candidature est le **18 octobre prochain**. Pour tout autre détail concernant le fonds InnoVe, consultez la page *Nos fonds* sous l'onglet «Développement économique», sur le site Web de la MRC de Coaticook.



## FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018

Lors de l'assemblée du conseil municipal du 10 juin dernier, le maire Simon Madore a dévoilé les faits saillants du rapport financier 2018, vérifié par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

L'exercice financier 2018 s'est soldé par un excédent de 1339884 \$, résultant des recettes municipales se chiffrant à 23780389 \$, comparativement aux dépenses et affectations de 22440505 \$.

### Réalisations 2018

Pour l'année 2018, les investissements en immobilisation se sont chiffrés à plus de 9700000 \$, dont 1700000 \$ est payé à même les revenus de taxes. Voici quelques investissements notables de 2018 :

- Poste de transformation 120 kV Sleeper et Akhurst, près de 8000000 \$;
- Camion-tarière pour Hydro-Coaticook, 150000 \$;
- Modules de jeux au parc Laurence, 100000 \$;
- Asphaltage des rues, près de 500000 \$;
- Rechargement des chemins ruraux, près de 500000 \$;
- Abris des patineurs au parc Laurence, 111000 \$;
- Surface synthétique pour le court de tennis au parc Shurtleff, un peu plus de 100000 \$.

De l'excédent de 1300000 \$, la moitié, soit un peu plus de 650000 \$, servira au remboursement d'emprunts de la Ville et un peu plus de 300000 \$, à des projets spéciaux. Le reste, un peu plus de 300000 \$, ira dans les surplus libres.

En conclusion, le rapport financier 2018 démontre que la Ville est en bonne situation financière.



## UTILISATION DES FEUX D'ARTIFICE DOMESTIQUES

Chaque année, la Ville de Coaticook reçoit de nombreuses plaintes relativement aux feux d'artifice. Nous tenons à vous informer des conditions à respecter concernant l'utilisation des feux d'artifice.

### Conditions d'utilisation des feux d'artifice domestiques

Aucun permis n'est requis pour l'utilisation de feux d'artifice domestiques. **Toutefois**, la personne qui fait l'usage de feux d'artifice domestiques doit, lors de l'utilisation de telles pièces pyrotechniques, respecter les conditions suivantes :

- I) Le terrain où seront utilisées les pièces pyrotechniques doit avoir une superficie minimale de 30 m sur 30 m dégagés;
- II) Le terrain doit être libre de tout matériau, débris ou objet pouvant constituer un risque d'incendie lors de l'utilisation des pièces pyrotechniques;
- III) Une base de lancement des pièces pyrotechniques où celle-ci pourra être enfouie dans des seaux, des boîtes ou d'autres contenants remplis de sable, doit être délimitée. Cette base de lancement doit être située à une distance minimale de 15 m de tout bâtiment, construction ou champ;
- IV) La vitesse du vent ne doit pas dépasser 20 km/h;
- V) Une source d'eau suffisante pour éteindre un début d'incendie doit être disponible à proximité de la zone de lancement;
- VI) La personne qui manipule ou allume les pièces pyrotechniques doit être âgée de 18 ans ou plus;
- VII) Les pièces pyrotechniques ne doivent pas être lancées ou être tenues dans les mains lors de l'allumage;

VIII) Les pièces pyrotechniques ne doivent en aucun temps être placées dans les vêtements;

IX) Les pièces pyrotechniques dont la mise à feu n'a pas fonctionné doivent être plongées dans un seau d'eau avant d'être mises au rebut;

X) Les pièces pyrotechniques ne doivent pas être utilisées après 23 h.

Le fait d'utiliser des pièces pyrotechniques sans respecter les conditions d'utilisation stipulées constitue une nuisance en vertu du règlement. L'autorité compétente peut, lorsqu'elle constate une telle nuisance, retirer immédiatement l'autorisation accordée et prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser la nuisance.

Quiconque contrevient à ces dispositions et déclenche un incendie devra indemniser la Municipalité pour les frais se rattachant à la rémunération des pompiers et l'utilisation des véhicules du service de sécurité incendie.

La Ville de Coaticook procède actuellement à la modification de son règlement pour introduire des amendes.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec le directeur de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook, M. Benoit Sage au 819 849-2688.



**Centre d'arts Rozynski  
CÉRAMYSTIC****10 h**

Venez découvrir la production d'une trentaine de céramistes professionnels lors de l'événement : expo-vente extérieure de céramique contemporaine, ateliers, œuvre collective et rencontre d'artistes le dimanche.

**Jusqu'au  
1er  
juillet**

De la nourriture, des rafraîchissements et des activités vous y attendent. Vous pourrez également apporter votre propre lunch pour pique-niquer! Entrée libre de 10 h à 18 h. Un rendez-vous à ne pas manquer!

**Parc Chartier de Coaticook  
CONCERT DES JARDINS  
DE L'HARMONIE DE  
COATICOOK****19 h**

Ne manquez pas le dernier concert de juin de l'Harmonie! Les musiciennes et musiciens seront heureux de vous offrir le fruit de leur talent et de leur travail. Venez les découvrir! En cas de pluie, le concert aura lieu au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook.

**28  
juin****Pavillon des arts et de la culture  
de Coaticook  
5 À 7 POUR LES 20 ANS  
DE LA TCCC****17 h**

La Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook, mieux connue sous le nom de TCCC, fête ses 20 ans; en cette occasion, elle vous convie à un 5 à 7 de type « tailgate », le samedi 29 juin, dans le stationnement du Pavillon des arts et de la culture de Coaticook.

Au programme à compter de 17 h, danse country, bouffe et rafraîchissements. En soirée, les membres de la TCCC pourront poursuivre la fête en assistant au spectacle de Jean-Thomas Jobin programmé au Pavillon des arts à 20 h. La première partie du spectacle sera assurée par un jeune humoriste de chez nous, Danick Martineau.

Venez donc vous amuser tout en rendant hommage à cet organisme et à ses bénévoles responsables d'importantes réalisations telles que la Voie des pionniers, les circuits Découverte, les Mémoires vivantes, des concours de photos et d'autres interventions sur le patrimoine régional.

**29  
juin****Pavillon des arts et de la culture  
de Coaticook  
SPECTACLE DE  
JEAN-THOMAS  
JOBIN****20 h**

Dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook, on vous invite au spectacle de Jean-Thomas Jobin. Consacré Découverte de l'année au gala Les Olivier de 2004, Jean-Thomas Jobin est un humoriste qui sait se démarquer en empruntant des sentiers inexplorés. Pour ce spectacle, attendez-vous à tout... du neuf, du vieux et de l'inédit qui prendra forme sous vos yeux. Une chose est certaine, vous serez les témoins d'un moment unique dans le parcours de l'humoriste! L'humoriste local Danick Martineau sera en première partie. Billet non-membre : 30 \$, billet membre du Pavillon : 27 \$, billet membre de la TCCC : 20 \$.

**29  
juin****Musée Beaulne  
FESTIVAL DU  
THÉ DES CANTONS****13 h**

Thé froid ou chaud avec shortcake aux fraises. Également, une animation assurée par Laura Martineau composée de contes liés à la circonstance. Inscription obligatoire au 819 849-6560.

**29  
juin****Bibliothèque Françoise-Maurice  
de Coaticook  
CLUB DE LECTURE  
D'ÉTÉ TD****10 h**

Pour les 8 à 12 ans : Imaginez un été où les jeunes trouveront des livres, des jeux et des activités qui donneront libre cours à leur imaginaire. Le Club de lecture d'été TD sera un rendez-vous à ne pas manquer, tous les mardis de 10 h à 12 h, du 2 juillet au 6 août! Les inscriptions se feront jusqu'au 2 juillet au comptoir de prêt de la bibliothèque ou par téléphone au 819 849-4013, poste 103.

**Mardis  
de juillet****Club  
de lecture  
d'été  
TD  
2019****Musée Beaulne  
THÉ SUR LA VÉRANDA****13 h 30**

Le Musée Beaulne vous invite à profiter d'un bon thé et de pâtisseries sur la véranda du Musée en juillet et août. Tous les mercredis : **Plaisirs des thés** avec un menu varié. Les jeudis, vendredis et samedis, c'est **Thé et score**.

**Du  
mercredi  
au  
samedi**

Le mercredi, le jeudi, et le vendredi, l'activité se déroule de 13 h 30 à 19 h. Le samedi, elle a lieu de 13 h 30 à 17 h. Inscriptions en ligne sur le site du Musée Beaulne.

**Place Tillotson  
SPECTACLE HOMMAGE À  
TRAGICALLY HIP****20 h**

Hommage à Tragically Hip par Fully Completely à la place Tillotson. Groupe phare du rock, Tragically Hip est un groupe canadien dont le chanteur, Gord Downie, est décédé le 17 octobre 2017 des suites d'une tumeur au cerveau.

En cas de pluie, le spectacle se déroulera au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook.

**5  
juillet****Place Tillotson  
SPECTACLE DES CHIENS  
DE RUELLES****20 h**

Le vendredi 19 juillet, les Chiens de Ruelles seront à la place Tillotson pour souligner le début des vacances de la construction. Ils forment une famille dynamique où la gêne et les non-dits restent à l'écart pour faire place au franc-parler et à la bonne humeur. Ils vous invitent dans leur univers festif où la folie commune et les gorgées s'entremêlent pour une soirée endiablée.

En cas de pluie, le spectacle se déroulera au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook.

**19  
juillet****CORPORATION DE  
DÉVELOPPEMENT  
COMMUNAUTAIRE  
MRC DE COATICOOK****Le Calendrier régional  
est rendu possible  
grâce à la CDC et à la  
MRC de Coaticook  
cdccoaticook.ca****Visitez le [ressourcescoaticook.com](http://ressourcescoaticook.com) pour accéder à  
l'ensemble des activités et actualités communautaires.**